ACTEE | FNCCR

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

CHALONNES-SUR-LOIRE
Commune
6 700 habitants
Pays de la Loire

Rénovation de l'hôtel de ville de Chalonnes-sur-Loire

Construit en 1865, l'hôtel de ville de Chalonnes-sur-Loire, jusqu'alors chauffé au gaz naturel, était devenu particulièrement énergivore. En 2020, la commune fait appel à ACTEE pour préparer sa rénovation, avec un objectif ambitieux : réduire de 97 % ses émissions de CO_2 et diviser par dix sa consommation de chauffage.



Le défi de la commune

1. Etiquette énergétique classée G en 2025
2. Aucune isolation



L'accompagnement ACTEE : sécuriser le projet de l'audit au financement

Dès 2020, la commune s'appuie sur ACTEE pour structurer et fiabiliser son projet de rénovation.

52 990 € d'accompagnement financé avec ACTEE+ pour donner à la commune les moyens d'élaborer un projet robuste et de mobiliser les financements pour sa réalisation.

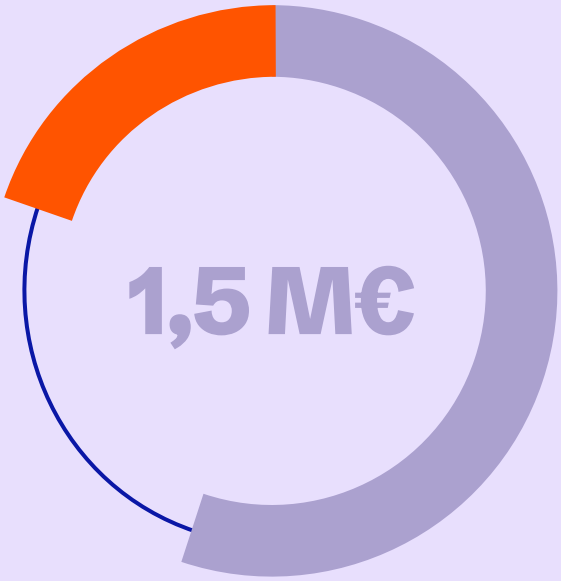
L'accompagnement a permis de :

- Financer l'**audit énergétique** initial, indispensable pour identifier les leviers de rénovation et objectiver les gains attendus
- Financer une **mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** pour accompagner la commune dans ses choix techniques et énergétiques
- Sécuriser la conception et le montage financier du dossier en consolidant les **demandes de subventions** et en apportant les études et éléments techniques nécessaires à la recherche de financements

Programme financé par | CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Un projet de rénovation globale pour 1,5 M€

Le travail de préparation et de sécurisation du projet a permis à la commune de mobiliser plusieurs sources de financement :



- **373 000 €** Fonds de concours de la CCLLA
- **165 587 €** DETR
- **146 071 €** Siélm

Les solutions retenues

- Pompe à chaleur géothermique
- Isolation renforcée (planchers, murs, menuiseries) avec des matériaux biosourcés
- VMC simple flux dans les espaces rénovés
- Optimisation de l'éclairage avec des sources LED performantes
- Remise en état intérieure de la mairie

Les chiffres clés à retenir

- **~ 27 000 €**/an d'économies financières attendues
- Étiquette énergétique : **G → B**
- Coût total du projet : **1 450 000 €** HT
- Consommation chauffage : 119,9 MWh/an → **11,7 MWh/an** (divisée par 10)
- Réduction de **97 %** des émissions de CO_2 : → 30 tonnes/an
- **52 990€** d'accompagnement financé avec ACTEE

> ACTEE a été le premier programme à nous soutenir dans la perspective de rénover l'hôtel de Ville, en finançant les études préalables, ce qui a été déterminant pour engager le projet.
>
> Face à l'explosion des coûts de l'énergie, dont la facture pour la municipalité est passée de 110 000 € à 300 000 € par an en six ans, il est impératif de réduire durablement notre consommation.

Jean-Claude Sancereau,
Conseiller municipal délégué
des bâtiments communaux

En partenariat avec